

RESUME DU RAPPORT

En 2018, le système bancaire de l'UMOA a évolué dans un environnement économique favorable, sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture internationale et interne des Etats. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Union a progressé de 6,6%, tout comme en 2017.

Le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'UMOA a augmenté de trois (3) unités pour s'établir à cent quarante-sept (147) à fin 2018. Cent quarante-trois (143) établissements de crédit étaient en activité en 2018.

L'effectif des groupes bancaires opérant dans l'Union est ressorti à vingt-neuf (29) au cours de la période sous revue, contre trente (30) un an plus tôt.

Le réseau bancaire a poursuivi son extension. Le nombre d'agences et de bureaux ainsi que celui des comptes de la clientèle ayant progressé respectivement de 417 unités (+13,0%) et 568 814 unités (+5,0%). Le système bancaire compte 2 976 guichets automatiques de banque, en hausse de 268 unités (+9,9%).

Le total de bilan des établissements de crédit en activité ressort à 37 752,9 milliards, soit une hausse de 6,8% par rapport à 2017.

Les emplois nets se sont accrus de 7,3% pour atteindre 32 798,1 milliards, dont 63,7% de crédits à la clientèle et 20,4% de titres de placement. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille sont ressortis respectivement à 12,3% et 4,8% en 2018 contre 13,0% et 5,4% en 2017.

Les ressources globales mobilisées par le secteur bancaire ont progressé de 10,4% pour se fixer à 29 848,4 milliards. Elles sont constituées à hauteur de 84,1% de dépôts et emprunts de la clientèle, en hausse de 10,4%. En ce qui concerne les capitaux propres et ressources assimilées, ils se sont consolidés de 349,8 milliards.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 6,0% à 1 969,1 milliards en 2018. Quant au résultat brut d'exploitation, il a fléchi à 730,2 milliards, soit 4,2%. Le résultat net, en s'établissant à 456,9 milliards, s'est accru de 24,0% par rapport à 2017. Le coefficient net d'exploitation s'est établi à 67,4%, contre 65,9% en 2017.

Le ratio moyen de solvabilité global des établissements de crédit de l'Union est ressorti à 10,8% en 2018, au-dessus de la norme minimale de 8,625% exigée à fin 2018.

Les compagnies financières sont au nombre de dix (10) en 2018, avec un total de bilan de 27 997,3 milliards, en hausse de 33,8% comparativement à fin 2017.

Leurs concours et engagements auprès de la clientèle ont progressé en 2018, respectivement de 39,5% et 33,8% par rapport à 2017, en s'établissant à 13 545,2 milliards et 18 581,6 milliards.

Le nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) relevant de l'article 44 (faïtières et caisses de base) ressort à cent cinquante-huit (158) à fin 2018 contre cent quarante-six (146) à la même période de l'année précédente.

Ces institutions ont affiché un total de bilan de 1 974,4 milliards, en progression de 6,1% par rapport à fin 2017. Les emplois nets de ces SFD se sont accrus de 5,5% à 1 368,1 milliards à fin 2018. Quant aux ressources, elles ont augmenté de 6,3% pour se fixer à 1 519,2 milliards. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille ont progressé de 0,1 et 0,2 point de pourcentage, en passant respectivement de 5,3% et 2,8% en 2017 à 5,4% et 3,0% un an plus tard.

Le ratio moyen de capitalisation est ressorti à 20,0% en 2018, contre 19,1% en 2017, pour une norme minimale de 15%.

Le nombre d'établissements de monnaie électronique est demeuré stable à huit (8) en 2018. Le nombre de comptes de monnaie électronique ouverts s'établit à 37 001 348, dont 48,4% de comptes actifs. Les transactions effectuées à travers la téléphonie mobile ont porté sur un volume de 1 714 662 386 opérations pour un montant total de 20 687 milliards à fin 2018.

La Commission Bancaire de l'UMOA a tenu cinq (5) sessions ordinaires, au cours de l'année 2018, dont la première réunion du Collège de Résolution de la Commission Bancaire de l'UMOA, le 17 septembre 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Une session extraordinaire, portant sur la réglementation relative aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, a également eu lieu le 21 juin 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Au titre de la supervision des groupes bancaires installés dans l'UMOA, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire), les quatrième réunions des Collèges des Superviseurs du Groupe Ecobank et de Oragroup. Ces rencontres ont été l'occasion de passer en revue l'état de prise en charge des diligences issues des précédentes assises ainsi que d'évaluer les activités et les profils de risques des entités desdits groupes.

S'agissant de la collaboration avec les autorités de contrôle homologues, il a été organisé, les 9 et 10 avril 2018 à Libreville (Gabon), la sixième rencontre annuelle bilatérale entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Au plan réglementaire, l'arsenal juridique, produit par la BCEAO, a été enrichi de dix (10) nouveaux textes (Avis, Instructions et Circulaires), au cours de l'année 2018. Six (6) concernent le secteur bancaire et quatre (4) portent sur le secteur de la microfinance.